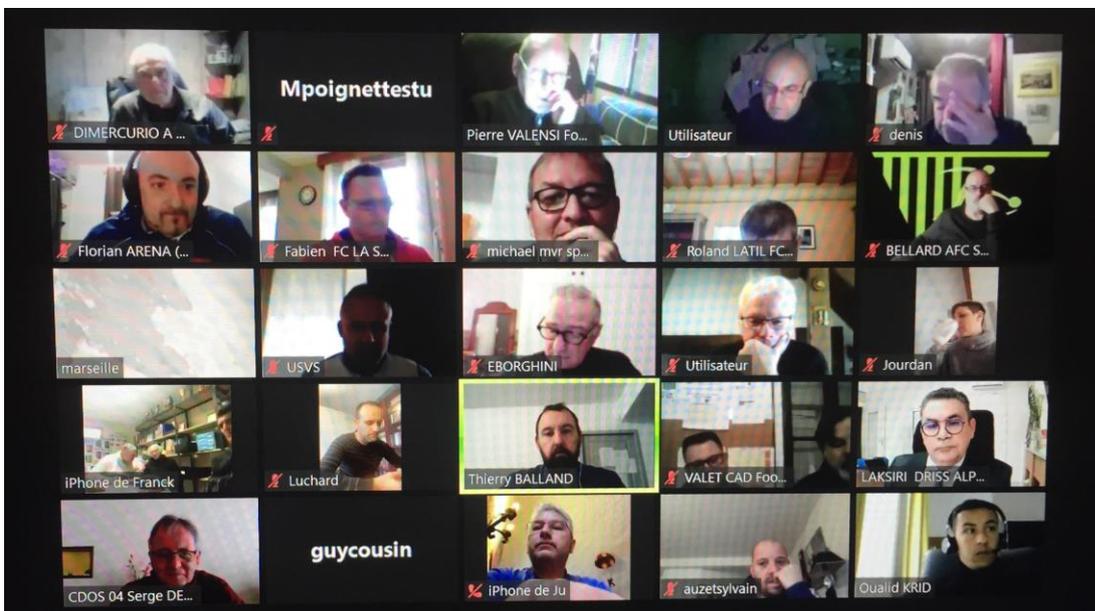


Le samedi 5 décembre 2020

**C
O
M
P
T
E

R
E
N
D
U**



**ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER
A DISTANCE**

COMPTE RENDU



La séance est ouverte à 10 h 05 par Mr Thierry BALLAND, Vice-Président du District des Alpes qui représente le Président, Patrick BEL ABBES excusé.

Assistent :

Depuis le siège du District des Alpes :

Jean-Claude CHARDONNET, Secrétaire Général, Fabienne YAGOUBI Secrétaire Administrative, Sébastien JOSEPH, CTD PPF et Jean-David BONNET, Directeur Général du CROS Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par visioconférence :

Membres du Comité de Direction :

Thierry BALLAND, Vice-Président

MM. David LUCHARD, Patrick GRECO, Oualid KRID, Christophe BELLARD, Florian ARENA, Pierre VALENSI, Jean-Maurice VALET, Mehdi AABID, Jean-Claude CHARDONNET, Grégory LA CARIA, Daniel ROUIT, Christophe VIDUSSI

Excusés : Patrick BEL ABBES, Béatrice ZIZZI, Olivier AMOUREUX, Gilles CHALVET, René RIOU, Jean-Luc QUEIRAS, André BODJI

Personnalités :

Maître Eric BORGHINI, Président de la Ligue de la Méditerranée

Mme JOURDAN Elodie, Déléguée aux Sports, représentant M. Daniel SPAGNOU excusé

Mr Serge DELAYE, Président du CDOS 04

Mr Jean LEDUC, Président du CDOS 05

M. Driss LAKSIRI, Directeur du CABINET A2A

Mme Sylvie POIGNET-TESTU, Directrice

Contrôle des pouvoirs, appel des délégués

Saluant la présence des personnalités qui nous font le plaisir d'assister aux travaux de cette Assemblée Générale, Thierry BALLAND l'assemblée : 29 clubs présents ou représentés sur 42 totalisant 115 voix, sur 146, le quorum étant atteint, cette assemblée peut valablement se tenir et délibérer.

Monsieur Thierry BALLAND préside la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée réunie à distance à cause de la crise sanitaire et excuse le Président, Patrick BEL ABBES.

La parole est donnée à Eric BORGHINI, Président de la Ligue de la Méditerranée.

« C'est avec beaucoup de plaisir que le Président Éric BORGHINI s'est adressé aux clubs, à l'occasion de cette AG dématérialisée en qualité de Président de la Ligue de football, fraîchement réélu pour 4 ans.

Remerciement à toutes les personnes notamment le CROSS, M. Jean-David BONNET. LE CDOS 04 & 05 ; l'adjointe au sport, Mme JOURDAN pour leur présence.

Une immense pensée pour Patrick BEL ABBES, Président du District des Alpes qui se bat contre le COVID 19.

Il le remercie chaleureusement pour son profond soutien et remercie également les représentants des clubs alpins qui l'ont aussi soutenu.

M. Éric BORGHINI, réélu pour 4 ans sera à la hauteur de son engagement et toujours à l'écoute des clubs Alpins.

Une volonté à travailler en étroite collaboration avec les Districts.

Le District des Alpes aura besoin, plus fort que les autres Districts, d'un soutien de la part de la Ligue Méditerranée.

La Ligue maintiendra son soutien financier au développement du football Alpin qui représente environ 315000 euros lors des 4 dernières années.

Mutualisation des moyens techniques, des compétences et des ressources humaines avec le District des Alpes.

Embauche de Sébastien Joseph en qualité de conseiller technique départemental en charge du plan de performance fédérale qui a été mis immédiatement à la disposition du District des Alpes.

Une page s'est tournée le 12 septembre 2020 dernier avec le départ de Gérard CAPELLO, qu'il remercie pour toutes ces années qu'il a consacré au football Alpin.

Le profond renouvellement opéré à la tête du District est une formidable opportunité pour redynamiser la gouvernance du football Alpin.

La nouvelle équipe façonnée par Patrick BEL ABBES est très motivée et a de grandes ambitions.

La Ligue sera au côté du District des Alpes pour nous accompagner.

Avant de clore, M. Éric BORGHINI fait mention de la situation dramatique à laquelle nous sommes tous confrontés depuis le début de l'année 2020.

Les clubs ont terriblement souffert et souffrent encore !

Le Président a conscience des difficultés que les clubs traversent. La Ligue a su répondre présente pour la 1ère vague, avec des dispositifs d'accompagnement et d'un ensemble d'aides financières : le fond d'aide de solidarité du football mis en place et alimenté par la FFF ; par les Ligues et les Districts pour soutenir la reprise d'activité des clubs qui en ont fait la demande, de percevoir une aide correspondante à 10 euros par licencié au sein de leur club.

Concernant la Ligue, ce sont 486 clubs qui ont perçu et bénéficié de ce fond pour un montant total d'1 million 61340 euros crédités sur les comptes clubs par la Ligue.

La reprise d'activité depuis le 28 novembre 2020 est un réel espoir ; même s'il existe de réelles difficultés à mettre en œuvre les protocoles sanitaires.

Mais c'est en les respectant et en étant vigilant, que nous pourrons participer contre la lutte de la pandémie et entrevoir la lumière au bout du tunnel.

Sachez que la Ligue sera toujours présente.

Le Président remercie nos clubs pour leur engagement, et nous souhaite une belle assemblée ! Vive les footbolls méditerranéens et vive le football Alpin ! »

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12/09/2020

M. Thierry BALLAND demande aux clubs de voter pour approuver le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale :

Non votés : 13

Approbation du procès-verbal de l'AG du 12 septembre 2020		Adoptée
Date du vote : 05/12/2020 - 10h26	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 29	Non votés : 0	
Voix totales : 115	Taux d'abstention : 6,1%	
Voix exprimées : 108		
Majorité absolue : 55		
1 - Pour	108 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	7 Voix	

Présentation des comptes

M. Driss LAKSIRI, présente le bilan et le compte de résultat arrêtés au 30/06/2020 et annonce un solde positif de 2 412 euros

David LUCHARD, Trésorier, prend la parole et remercie M. LAKSIRI pour son travail. M. LUCHARD précise qu'il a effectué un audit qui a été remis aux membres du Comité de Direction pour servir de base de travail. M. LUCHARD tient à préciser que la situation financière du District est saine et il félicite ses prédécesseurs. Cependant la conjoncture n'est pas du tout favorable, la baisse des licenciés est inquiétante et n'est

pas dû qu'au COVID, qui dit baisse de licencié, dit baisse des entrées d'argent, il faudra être vigilant dans les quatre années à venir. Les entrées vont être à la baisse, nous allons être vigilants sur les dépenses. Le Comité de Direction a décidé d'accentuer le volet sponsoring, d'où l'embauche de Benjamin SALERNO en contrat d'apprentissage.

DISTRICT DES ALPES
04200 SISTERON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 690	5 690				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	57 062	45 101	11 961	16 358	4 397-	26.88-	
Autres immobilisations corporelles	201 343	175 891	25 452	41 053	15 601-	38.00-	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	5 182		5 182	5 182			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	269 277	226 682	42 595	62 594	19 998-	31.95-	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	102 172	123-	102 295	130 641	28 346-	21.70-
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	417 092		417 092	353 050	64 042	18.14	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	519 264	123-	519 387	483 690	35 696	7.38	
Charges à répartir sur plusieurs exercices(IV)							
Primes de remboursement des obligations(V)							
Ecart de conversion actif(VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	788 541	226 559	561 982	546 284	15 698	2.87	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			30/06/2020	30/06/2019	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres					
	Fonds associatifs sans droit de reprise		338 495	336 457	2 039	0.61
	Ecarts de réévaluation					
	Réserves :					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		5 125	2 039	3 087	151.40
	Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports						
Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
Provisions réglementées			15 000	15 000-	100.00-	
Droit des propriétaires						
Total I		343 621	353 495	9 875-	2.79-	
	Total II					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison					
	Provisions pour risques		136 442	128 628	7 814	6.07
	Provisions pour charges					
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement					
Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III		136 442	128 628	7 814	6.07	
DETTES (1)	Emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		2 344	7 551	5 207-	68.96-
	Emprunts et dettes financières divers		13 088	7 200	5 889	81.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		464		464	
	Dettes fiscales et sociales		36 722	30 760	5 963	19.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes		21 151		21 151	
Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		8 150	18 650	10 500-	56.30-
	Total IV		81 919	64 161	17 759	27.68
	Ecarts de conversion passif(V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			561 982	546 284	15 698	2.87

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concourent bancaires courants et soldes créditeurs de banques

73 769

45 511

2 413

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2020	30/06/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	197	3 083	2 885	93.60
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	197	3 083	2 885	93.60
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	357	45	402	902.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	357	45	402	902.02
2. Résultat financier (V-VI)	160	3 127	3 287	105.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 430	18 680	13 250	70.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		918	918	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		918	918	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	305	677	372	54.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		47	47	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		15 000	15 000	100.00
Total VIII	305	15 724	15 419	98.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	305	16 641	16 337	98.17
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	275 526	334 158	58 631	17.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	270 401	332 119	61 718	18.58
Solde intermédiaire	5 125	2 039	3 087	151.40
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	5 125	2 039	3 087	151.40

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2020	30/06/2019	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	782	7 246	6 464-	89,21-
Production vendue de Biens et Services	89 090	122 067	32 977-	27,02-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	117 264	109 539	7 726	7,05
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	17 862	25 500	7 638-	29,95-
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	47 153	59 084	11 931-	20,19-
Total I	272 151	323 435	51 283-	15,86-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		330	330-	100,00-
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 825	1 386	439	31,65
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	103 857	147 492	43 635-	29,58-
Impôts, taxes et versements assimilés	4 130	13 844	9 714-	70,16-
Salaires et traitements	91 640	98 847	7 207-	7,29-
Charges sociales	34 629	30 811	3 818	12,39
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 728	20 822	8 906	42,77
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 841	2 862	979	34,21
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	89	46	44	95,75
Total II	269 739	316 440	46 701-	14,76-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	2 412	6 995	4 583-	65,52-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	3 178	8 558	5 380-	62,87-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Les clubs ne posant pas de questions, les comptes sont soumis au vote :

Approbation du bilan et du compte de résultat saison 2019/2020

Adoptée

Date du vote : 05/12/2020 - 10h38

Mode de scrutin : Secret

Votants : 29

Voix totales : 115

Non votés : 0

Voix exprimées : 109

Taux d'abstention : 5,2%

Majorité absolue : 55

1 - Pour	109 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	6 Voix	

Proposition de modification des Championnats D3

M. Sébastien Joseph, CTD PPF en poste depuis un mois, prend la parole et salue les clubs puis remercie la direction pour la confiance qu'elle lui a accordée ; puis il présente les enjeux des 3 solutions qui ont été envoyées aux clubs en détaillant les avantages et les inconvénients des 3 solutions. Ce travail a été réalisé avec la Commission des Coupes et Championnats Séniors et son Président Medhi AABID.

Un débat a lieu avec les clubs :

M. Cyril ROSSETTO de LARAGNE S demande pourquoi il n'a pas été évoqué de passer la D1 à 13 ou à 14, car selon la solution choisie les équipes réserves joueraient plus que les équipes premières.

Réponse : les équipes premières sont amenées à jouer la coupe de France et à aller plus loin dans la Coupe des Alpes. Ils ont donc un nombre de matchs potentiellement plus importants que les équipes réserves. Si on augmente le nombre d'équipes en D1 on baisse en compétitivité.

M. Patrick GRECO de GAP FOOT 05 interpelle M. BORGHINI sur le souhait d'avoir deux équipes du District en R2.

M. ROSSETTO tient à préciser que si la solution 1 est retenue, et s'il y a deux équipes du District en R2, en cas de descentes importantes la moitié des clubs de D1 descendraient en D2.

Après débat la proposition est soumise au vote :

Approbation de la modification de la réglementation D1		Rejetée
Date du vote : 05/12/2020 - 11h16	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 29	Non votés : 4	
Voix totales : 115	Taux d'abstention : 22,6%	
Voix exprimées : 89		
Majorité absolue : 45		
1 - Pour	23 Voix	25,84%
2 - Contre	66 Voix	74,16%
3 - Abstention	26 Voix dont :	
	Votes abstention : 22	
	Non votés : 4	

Proposition de modification de l'article 15 des Règlements des Coupes et Championnats Séniors

Sébastien Joseph détaille les 3 choix qui ont été envoyés aux clubs avec les avantages et les inconvénients.

M. Roland LATIL du FC CERESTE REILLANNE prend la parole et demande des précisions sur la catégorie des deux équipes à 11 (exemple équipe féminine)

Sébastien JOSEPH : précise que se sont les engagements dans les catégories U15 U17 U19 qui sont pris en compte mais que si le club a une équipe U15F engagée dans le championnat à 11 elle comptera

Un débat s'instaure entre les clubs, les membres du Comité de Direction.

Sébastien précise que ce projet intervient dans un projet global de structuration des clubs. Thierry BALLAND précise à son tour que cette proposition a été faite suite à la demande des clubs lors de l'Assemblée Générale du 12 septembre dernier ; rien n'est imposé, notre but c'est de faire progresser le Football alpin.

Christophe BELLARD intervient aussi pour dire que le problème ne se règlera pas ce matin mais qu'on ait une réflexion commune pour la cohérence de notre District.

Après débat le texte est soumis au vote :

Approbation de la modification de l'article 15 des règlements des Coupes et Championnats Séniors		Rejetée
Date du vote : 05/12/2020 - 11h13	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 29	Non votés : 10	
Voix totales : 115	Taux d'abstention : 16,5%	
Voix exprimées : 96		
Majorité absolue : 49		
1 - Pour	42 Voix	43,75%
2 - Contre	54 Voix	56,25%
3 - Abstention	19 Voix dont :	
	Votes abstention : 9	
	Non votés : 10	

Proposition de modification des textes des Règlements Sportifs

M. Jean-Claude CHARDONNET, Secrétaire Général, présente les modifications apportées aux articles 12 : Terrains impraticables et 25 : Feuille de matchs, des Règlements Sportifs.

Ces modifications sont apportées pour simplifier les règlements (article 12) et pour une mise en conformité (article 25).

Proposition de modification des Règlements Sportifs (articles 12 et 25)		Adoptée
Date du vote : 05/12/2020 - 11h20	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 29	Non votés : 0	
Voix totales : 115	Taux d'abstention : 27,8%	
Voix exprimées : 83		
Majorité absolue : 42		
1 - Pour	67 Voix	80,72%
2 - Contre	16 Voix	19,28%
3 - Abstention	32 Voix	

Intervention des personnalités

M. Thierry BALLAND donne la parole aux personnalités invitées et les remercie de leur présence :

Mme Elodie JOURDAN, déléguée aux Sports de la Ville de Sisteron

Merci de votre invitation, j'ai appris beaucoup de choses durant cette assemblée, je vois que tout le monde est motivé au sein des clubs, et ça c'est très important, lors de notre entretien je vous avais dit que la municipalité de Sisteron est très contente du partenariat que nous avons et nous souhaitons continuer ainsi. Sachez que nous sommes à vos côtés pour nos engagements

Encore merci de votre invitation, et je vous souhaite une bonne année sportive.

Mr Jean LEDUC, Président du CDOS 05

Bonjour à tous, bravo, M. BALLAND pour votre première AG. Cette Assemblée Générale pour nous représentants du mouvement sportifs, représente beaucoup elle permet de mieux appréhender votre spécificité. Je constate au travers des après discussions la vitalité de votre district, la richesse et la diversité de vos actions. Je profite à mon tour, en cette journée particulière, de féliciter toutes et tous les bénévoles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à votre discipline, et au développement de la compétitivité de votre sport, je vous remercie car vous êtes les forces vives et l'âme de votre discipline sportive, Ce matin, malgré toutes les difficultés générées par cette fichue pandémie qui génère beaucoup d'incertitude, de ne pas perdre trop de licenciés, d'être en capacité d'organiser vos championnats, et surtout de très belles fêtes de fin d'année et que le District puisse accomplir tous ses projets. Merci.

Mr Serge DELAYE, Président du CDOS 04

Merci pour votre invitation à cette AG, je suis toujours heureux de partager ce moment avec vous, ça me permet de mieux connaître votre fonctionnement, en ce 5 décembre, qui est la journée internationale des bénévoles, je tiens à saluer l'engagement de tous les bénévoles qui œuvrent sans compter tout au long de l'année pour faire fonctionner les clubs et le district au quotidien et remplir leur mission sportive et éducative dans les conditions difficiles que tout le monde connaît. Les conditions de reprises de l'activité sportive évoluent tous les jours et le respect des protocoles est contraignant, la saison en cours sera encore difficile, la nouvelle équipe du district est arrivée dans cette période et sa tâche se trouve de ce fait encore plus difficile malgré votre engagement et votre passion.

Je veux vous assurer de tout le soutien du CDOS 04 dans votre mandature. J'espère que nous aurons bientôt le plaisir de nous rencontrer dans des conditions plus conviviales pour échanger et construire ensemble pour le développement du sport dans notre département. Je vous remercie

M. Thierry BALLAND reprend la parole et engage tous les clubs à contacter son référent, n'hésitez pas à le rencontrer quand cela sera possible, à l'inviter à vos AG. Pour ce qui est de la reprise, vous avez lu les recommandations des Agences sanitaires et de la FFF, je vous demande de jouer le jeu dans le respect des consignes sanitaires car si tout se passe bien on reprendra les compétitions plus vite, respecter les règles afin que nous puissions retrouver le plus vite possible le chemin des entraînements dans un premier temps et surtout la compétition qui ne manque tant sur le plan personnel et fonctionnel.

Questions diverses

M. BOREL de l'AFCV demande quelle politique nous allons mettre en place pour retrouver nos licenciés.

M. Thierry BALLAND, nous y travaillons, les jeunes sont l'avenir du football alpin. Nous travaillons pour avoir des moyens pour développer des actions. Le club partenaire est un de nos gros projet. Notre but est que le District des Alpes grandisse avec vous, les clubs.

Les clubs font partie intégrante du District, nous sommes là pour vous. N'hésitez pas à nous contacter. N'hésitez pas à venir participer aux travaux de nos commissions.

Sébastien JOSEPH prend la parole et revient sur la perte des licenciés et sur les moyens pour y travailler : le gain et la fidélisation. La fidélisation c'est le travail que les clubs font au quotidien, et le gain c'est nous, que ce soit Pierre-Yves, moi ou les membres de la commission technique on va travailler avec vous pour mettre des actions en place (journées portes ouvertes, orientation sur les actions que vous pouvez mettre en place, cycles de foot à l'école,) contactez-nous.

Clôture de l'Assemblée Générale

M. Eric BORGHINI, Président de la Ligue de la Méditerranée

Je vous remercie de m'avoir invité à votre assemblée qui est intéressante, je vois que comme dans tous les districts, il y a beaucoup d'engagement de la part des clubs, vous n'hésitez pas à passer une matinée pour discuter de problèmes techniques, règlementaires et financiers, c'est très rassurant pour moi de voir à quel point les clubs sont impliqués dans le fonctionnement du district, et donc dans le fonctionnement de la ligue, puisque le District et la ligue sont intimement imbriqués au service du rayonnement du football régional et du football sudiste. J'ai été très heureux de participer à cette ag, d'écouter tout ce qui a été émis comme proposition, comme idée, je vous souhaite de continuer à bien travailler sur la lancée qui est la vôtre, vous le CD et bien sur tous les clubs, je les invite à persévérer dans ce moment

difficile ou nous avons besoin de beaucoup d'unité et beaucoup de solidarité entre nous parce que c'est l'avenir de notre discipline, qui est en question, que ce soit à la FFF, à la Ligue de la Méditerranée, nous serons à vos côtés pour essayer de trouver les meilleures solutions afin de vous permettre de continuer à encadrer notre belle jeunesse à rassurer les familles qui vous confient les enfants et bien entendu au niveau des adultes de pouvoir continuer jusqu'au bout les compétitions, que ce soit la coupe de France ou que ce soit nos championnats. Voilà mes propos conclusifs que je voulais vous exprimer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président Thierry BALLAND clôture l'Assemblée Générale : « Prenez soin de vous, de vos licenciés, nous croyons à votre sérieux. Merci aux participantes et participants à cette réunion virtuelle, merci aux membres du CD, aux salariés, merci au CROSS PACA pour l'organisation de cette Assemblée ».

La séance est levée à 12h15

Le Vice-Président

Thierry BALLAND

Le Secrétaire Général

Jean Claude CHARDONNET

